



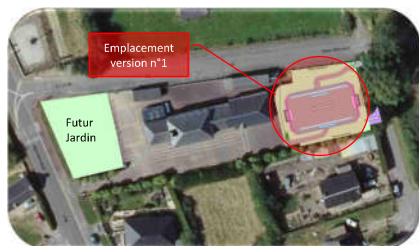
Pré-requis impératifs :

- le city stade doit se trouver à proximité **immédiate** de l'école Maurice Carême
- Les enfants, de la grande section de maternelle au CM2, doivent pouvoir utiliser le terrain pendant les récréations.
- Le city stade doit avoir une **utilisation extra-scolaire** : accès indépendant, ne créant pas de nuisance à l'établissement scolaire. Une attention particulière doit donc être apportée aux accès à l'ouvrage pour ne pas créer de conflit d'usage.

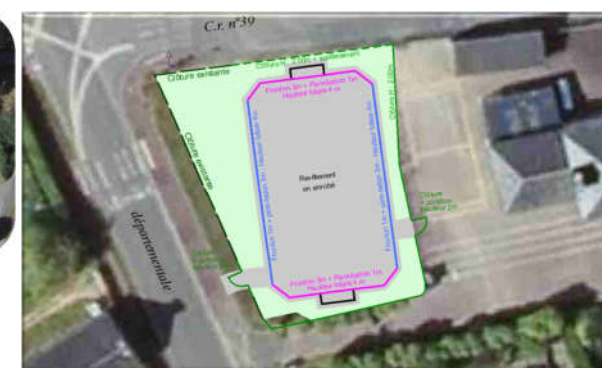
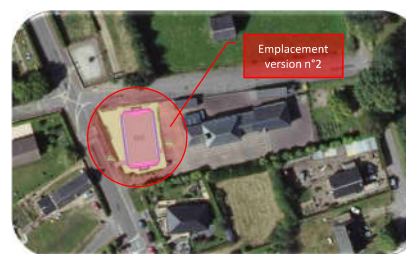


Exemple de city stade

VERSION 1 – côté Est



VERSION 2 – côté Ouest le long de la RD 54



Avantages	Inconvénients
La version nécessitant le moins de travaux de terrassement et la onéreuse : - 6 000 € par rapport au budget prévisionnel	Positionnement à l'abri des regards propices aux rassemblements « douteux »
Accès direct par une petite route communale peu passagère donc peu de conflits d'usages	Suppression du jardin et d'un arbre
Positionnement le plus proche de la salle des fêtes	
Création d'un espace vert devant l'école	

Avantages	Inconvénients
Accès direct par le D54	Un important terrassement dû au dénivelé du terrain d'environ 1,50 m
Positionnement harmonieux, esthétique qui ne dénature pas l'aspect général de l'école. Mise en valeur du site	+ 14 000 € par rapport au budget prévisionnel. -> 20 000 euros d'écart par rapport au projet le moins cher (la version 1 à l'arrière de l'école)
Visibilité directe sur l'artère principale de la commune moins propice aux attroupements créant des nuisances	Positionnement plus éloigné de la salle des fêtes



Consultation citoyenne

jusqu'au 24 novembre 2020

PROJET D'IMPLANTATION D'UN CITY STADE AU PLESSIS GRIMOULT ?

Pour cette 1^{ère} consultation citoyenne, la commune de Les Monts d'Aunay vous invite à vous prononcer sur le projet d'implantation d'un city stade, occupant un emplacement de 13 x 25 m, à proximité immédiate de l'école Maurice Carême. L'idée étant de permettre aux enfants de l'école d'utiliser l'équipement pendant les temps de récréation.

Nom : Prénom.....

Adresse :

.....

ETES-VOUS FAVORABLE À L'IMPLANTATION D'UN CITY STADE AU PLESSIS-GRIMOULT ?

oui non

QUELLE VERSION PRÉFÉREZ-VOUS ?

Version 1 Version 2

Formulaire à retourner à l'école (maternelle, élémentaire) ou à déposer à la mairie déléguée du Plessis Grimoult (dans la boîte aux lettres prévue à cet effet), dûment complété **avant le 24 novembre 2020**.

La mairie de Les Monts d'Aunay recueille des informations vous concernant pour un projet d'implantation d'un city stade au Plessis-Grimoult. Les données sont conservées pendant la durée du projet. Vous pouvez accéder aux données vous concernant, les rectifier, demander leur effacement, exercer votre droit à la limitation du traitement de vos données. (Vous pouvez retirer à tout moment votre consentement au traitement de vos données ; Vous pouvez également vous opposer au traitement de vos données ; Vous pouvez également exercer votre droit à la portabilité de vos données). Consultez le site cnil.fr pour plus d'informations sur vos droits. Pour exercer ces droits, veuillez nous contacter à l'adresse électronique accueil@lesmontsdaunay.fr ou à l'adresse postale Hôtel de ville, Aunay sur Odon 14260 LES MONTS D'AUNAY. Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits « Informatique et Libertés » ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL.